

RÉPONSE AUX QUESTIONS DE M. LE CONSEILLER COMMUNAL PHILIPPE BECK CONCERNANT LE TYPE ET LE NOMBRE DE CONTENEURS MIS À DISPOSITION DU PUBLIC LORS DE LA MANIFESTATION DES VOILES LATINES AU VIEUX-PORT À MORGES

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

1 PRÉAMBULE

Lors de la préparation de la fête des Voiles Latines au Vieux-Port, la Voirie et les organisateurs ont eu plusieurs entrevues durant lesquelles le thème de la gestion des déchets a été abordé. Il a été convenu que la Voirie mettrait à disposition des organisateurs plusieurs conteneurs permettant le tri des déchets (ordures ménagères, carton, verre et PET), et qu'ils seraient livrés sur place la veille de la manifestation. Des conseils de disposition et de tri ont également été prodigués aux personnes responsables de la logistique de la manifestation.

2 DISPOSITION DES CONTENEURS LORS DE LA MANIFESTATION DES VOILES LATINES AU VIEUX-PORT

Les conteneurs ont été installés à différents emplacements stratégiques dans le périmètre de la Place de la Navigation, lieu où les personnes s'approvisionnaient mais également consommaient nourriture et boissons aux tables mises à leur disposition, à savoir:

- Quatre conteneurs pour le PET: la répartition avait pour but de couvrir toutes les zones occupées par des tables, de chaque côté de la place, vers le bar et sous la grue.
- Dix conteneurs à ordures ménagères: deux répartis vers la zone des tables de chaque côté de la place, les huit autres à côté des stands de vente de nourriture.
- Deux conteneurs pour le verre, placés à proximité du bar.
- Un conteneur pour le carton, installé vers les stands de nourriture.

Par ailleurs, des bénévoles parcouraient les tables toutes les 30 minutes afin d'éliminer les déchets abandonnés.

Par conséquent, nous pouvons affirmer que les moyens nécessaires ont été mis à disposition pour permettre au public de trier ses déchets. Le contrôle effectué par la Voirie à l'issue de la manifestation le confirme, car il a démontré une excellente qualité du tri.

3 GESTION DES DÉCHETS LORS DES MANIFESTATIONS SISES SUR MORGES

En matière de gestion des déchets et dans une vision plus générale, il est rappelé ci-après la démarche qui est appliquée lors de manifestations organisées à Morges. Dans le courrier informant de l'autorisation d'organiser un événement, il est clairement stipulé que pour une gestion optimale des déchets, les organisateurs doivent prendre contact avec la Voirie. Lors de ce contact, qui a lieu bien avant la manifestation, les organisateurs et la Voirie déterminent ensemble, en fonction des produits prévus d'être vendus et consommés, quels types de déchets seront générés dans le but de définir le nombre et le type de conteneurs à tri nécessaires afin de gérer au mieux les déchets. Dans la plupart des cas, ce matériel est mis à disposition gratuitement par la Voirie. Lors de ces contacts avec les organisateurs, la Voirie prodigue également des conseils en matière de gestion des déchets lors de la manifestation en question.

4 INCITATION AU TRI LORS DE MANIFESTATIONS

Nous ne pensons pas que subordonner tout ou partie d'un éventuel subventionnement d'une manifestation à la réalisation d'un tri adéquat permette d'améliorer la qualité de ce dernier. Par contre, en complément des mesures organisationnelles mentionnées ci-dessus, la perception de la taxe au sac ou, lors de manifestations publiques importantes comme les Voiles latines, d'une facturation selon la masse d'ordures ménagères incinérables produites, sont des facteurs d'incitation au tri efficaces.

Nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre acte de la présente communication.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 17 septembre 2014.

Réponse présentée au Conseil communal en séance du 1^{er} octobre 2014.